



« Tatoués »

I- 206

- K.14 -

Nom : LEBLANC

Prénom : Jean-Charles

Date naissance : 9 février 1914

Lieu de naissance : Séry (08270)

N° Matricule à Flossenbürg : 9899      à Auschwitz : 185864      à Buchenwald : 53997

Situation familiale avant l'arrestation : marié, 1 enfant.

Situation professionnelle : hôtelier.

Domicile : Foix (09000).

ARRESTATION : le 28 février 1944 à Foix (09) cf.Caen.

Circonstances d'arrestation : Résistant du groupe de l'abbé Péan. Membre d'« Evasion », il a été arrêté alors qu'il convoyait 6 aviateurs alliés.

Lieux d'emprisonnement : Foix, Toulouse, Compiègne.

Date de départ de Compiègne : 27 avril 1944 pour Auschwitz.

### DÉPORTATION :

Camps et Kommandos successifs : Arrive à Auschwitz le 30 avril 1944. Transféré à Buchenwald le 14 mai. Puis à Flossenbürg le 25. Affecté au Kommando de Janowitz (Janovice), dépendant de Flossenbürg, le 27 juillet 1944.

Date et conditions de sa libération : Janovice est évacué le 30 mars 1945 par camions jusqu'à Krepenice, les déportés sont hébergés dans 3 granges. Le 27 avril, marche d'évacuation jusqu'à la gare de Miechnitz. Départ pour Prague le 28, après regroupement avec les évacués de Janovice dans ce convoi. Arrêt dans la banlieue de Prague. Les Tchèques apportent de la nourriture. Départ vers Prague-Werchonitz le 29. A l'arrivée, une impression de libération, certains s'évadent, aidés par les Tchèques, qui soignent les plus épuisés. Les S.S. reviennent en fin de journée et se font menaçants. Différents convois se regroupent sur ce train : de Ravensbrück dont les femmes sillonnent l'Allemagne depuis le début mars, de Buchenwald etc... Le dimanche 6 mai, le convoi est toujours à l'arrêt. Le départ a lieu le lundi après-midi en direction du sud. Plusieurs arrêts en rase campagne. Nouvel arrêt en gare d'Olbranovice, où l'on dépose les morts. Après 36 h de stationnement, départ le 8 mai pour l'Autriche mais le convoi est intercepté et libéré par les partisans tchèques, entre Velesin et Kaplices.

Rapatriement : le 24 mai 1945 par Mulhouse.

### RETOUR A LA VIE CIVILE :

Réinsertion dans son environnement (familial-social-professionnel) :

Difficultés ou non à reprendre une vie normale :

Autres informations et sources :

Nom et adresse actuelle du rédacteur de la fiche :